



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
20 MAI 2016
2078

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 20 mai 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions parlementaires à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de l'internat du Lycée technique agricole.

Un nouveau Lycée technique agricole sera construit à Gilsdorf. Suite à une décision gouvernementale, l'internat du Lycée ne sera plus, comme initialement prévu, implanté sur le site de Gilsdorf. Dans une réponse à la question parlementaire N° 1260 du 1^{er} juillet 2015, les Ministres concernés font savoir qu'en ce qui concerne le nouveau terrain d'implantation de l'internat, « 3 sites potentiels à Diekirch seraient actuellement en cours d'analyse ».

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Monsieur le Ministre peut-il me fournir des informations sur l'état d'avancement du projet de construction de l'internat?
- Est-ce qu'un nouveau terrain d'implantation pour l'internat a été entre-temps trouvé?
- Dans l'affirmative, lequel ?
- Monsieur le Ministre peut-il m'informer s'il est prévu d'ouvrir l'internat au même moment que le Lycée?
- Quand les travaux peuvent-ils commencer ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Députée

Réponse commune de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures ainsi que de Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, à la question parlementaire n° 2078 du 20 mai 2016 de Madame la Députée Martine HANSEN

Par la question parlementaire, l'honorable Députée Madame Martine HANSEN souhaite avoir des informations concernant l'internat du nouveau Lycée technique agricole.

En ce qui concerne l'état d'avancement du projet de construction de l'internat, trois sites potentiels à Diekirch ont été analysés.

Suite à ces études, deux sites ont été écartés, l'un à cause de la non-constructibilité du terrain et l'autre pour des raisons budgétaires.

Un troisième site dont les études sont encore en cours pourrait cependant se prêter pour la mise en place d'une infrastructure scolaire ou sportive y comprise l'implantation d'un internat en l'occurrence le site actuel des ateliers de l'Administration des ponts et chaussées et de l'Administration de la gestion de l'eau sis route de Gilsdorf.

Considérant les délais d'études, d'autorisations, de soumissions et de construction nécessaires, l'internat pourrait ouvrir ses portes au plus tôt d'ici sept ans. De ce fait, il n'est pas prévu d'ouvrir l'internat au même moment que le Lycée technique agricole dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2020.